



## Habilitation aérotechnicien

A renvoyer avant le 12 octobre 2018 à [coralie.tholimet@planete-sciences.org](mailto:coralie.tholimet@planete-sciences.org) ou à  
Planète Sciences : 16 place Jacques Brel 91130 RIS-ORANGIS

**Date :** 26 au 28 octobre 2018 à Ramonville Saint-Agne (31) dans les locaux de Planète Sciences Occitanie. Ramonville Saint-Agne est accessible par les transports en commun à partir de Toulouse.

**Objectif :** Le lâcher d'un ballon léger réalisé par des jeunes dans le cadre des activités Education Jeunesse du CNES doit être encadré par une personne habilitée. Cette formation menée à bien permet d'obtenir cette habilitation. Les personnes seront capables d'encadrer en toute sécurité des lâchers de ballons expérimentaux.

**Descriptif / Contenu :** L'agrément se déroule en internat sur 3 jours pour un contenu s'inscrivant dans un planning de 25 heures abordant les points de sécurité, législation, technique de lâcher, fabrication des nacelles et manipulation des récepteurs de télémétrie Kiwi Millénum et Kikiwi. En fonction du profil des stagiaires, des approfondissements sur les expériences embarquées dans une nacelle et sur la culture générale sur les ballons, les fusées et l'espace pourront être dispensés.

**Condition :** Animateurs, enseignants ayant déjà participé ou participant à un projet ballon dans le cadre d'un club ou de l'opération « Un Ballon Pour l'Ecole » et souhaitant s'investir pour assurer le lâcher de ballons pour l'association Planète Sciences, ses relais, antennes ou délégations.

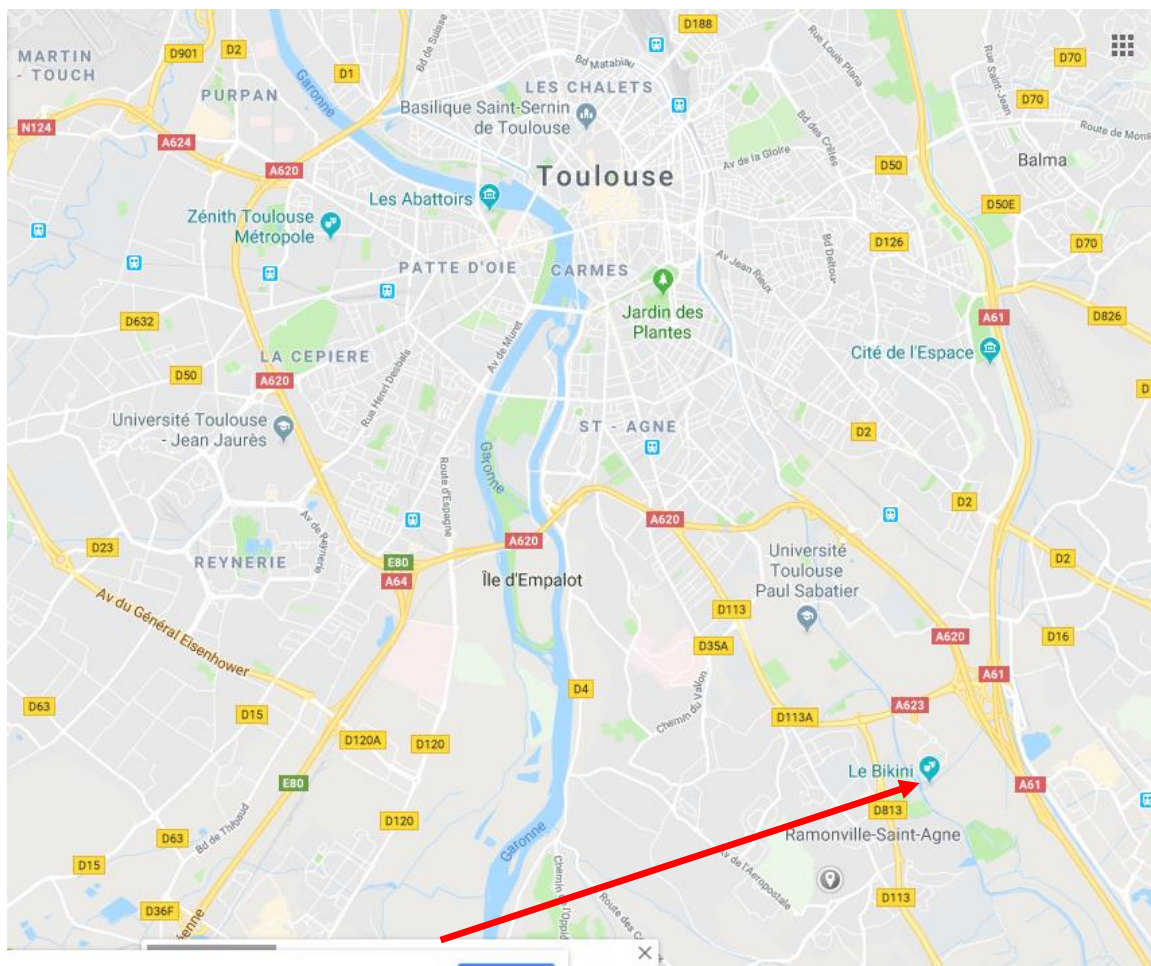
**Prix de la formation :** 60 € (transport à la charge des participants)

### Généralités

- La formation se déroule en internat. Des modules de formations ont lieu en soirée après le repas. L'hébergement est prévu dans un hôtel proche du lieu du stage.
- Accueil le vendredi 26 octobre : 9H00-9H30, possibilité d'arrivée la veille.
- Début de la formation vendredi 26 octobre à 9H30
- Fin de la formation : dimanche 28 octobre à 17H00 (environ)

## Lieu de la formation

Planète Sciences Occitanie  
Parc Technologique du Canal  
Bâtiment Marine  
Rue Hermès  
31520 Ramonville-Saint-Agne



## Comment s'y rendre ?

*En voiture* : voir la flèche sur le plan

*En train* : gare de Toulouse Matabiau + métro ligne B, station Ramonville Saint Agne ou l'on peut venir vous chercher (15 minutes à pied).

*En avion* : aéroport de Toulouse Blagnac + tramway + métro ligne B station Ramonville Saint Agne ou l'on peut venir vous chercher (15 minutes à pied).

De la documentation au format informatique sera fournie et certaines séquences du stage se font sur PC. S'ils en disposent, les stagiaires peuvent donc apporter leur PC portable personnel (Windows 7 ou plus, EXCEL, Word et de quoi lire des pdf).



## BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Prénom / NOM\* : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

Profession : ..... Age : ..... Homme  Femme

Tél fixe : ..... Tél mobile : .....

E-Mail\* : .....

Je suis adhérent à Planète Sciences

via le club : .....

ou à titre individuel sous le numéro d'adhérent : .....

Je ne suis pas encore adhérent

Je souhaite participer à la formation suivante : **Formation aérotechnicien du 26 au 28 octobre 2018**

**Montant de cette formation : 60 €**

Option :

Je souhaite arriver la veille de la formation  NON  OUI (frais supplémentaires de 25 €)

### Renvoyer le bulletin et le chèque à Planète Sciences

Formation :  60 € (coût demandé)

+ Arrivée la veille :  25 € (hébergement uniquement)

+ Adhésion :  20 € (si vous n'êtes pas encore adhérent)

= **TOTAL** : ..... €

Je joins mon règlement de ..... € à l'ordre de Planète Sciences

Fait à : ..... le : ..... Signature

Bulletin signé valant de "bon pour accord"

**À RETOURNER À CORALIE THOLIMET**  
**PLANETE SCIENCES - 16 PLACE JACQUES BREL - 91130 RIS-ORANGIS**  
CORALIE.THOLIMET@PLANETE-SCIENCES.ORG

E  
S  
P  
A  
C  
E



## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Pour participer à une session de formation, l'adhésion à Planète Sciences ou à l'une de ses délégations est **obligatoire** !

Pour connaître les modalités d'adhésion, nous vous invitons à vous rendre sur [www.planete-sciences.org](http://www.planete-sciences.org).

### Inscriptions

Elles sont reçues dans la mesure des places disponibles. A réception de votre inscription, Planète Sciences vous adressera une confirmation. Aucune réservation ne peut être prise en compte par téléphone.

**Règlement** : Les règlements se font par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Planète Sciences avant le stage.

**Le forfait comprend** l'encadrement par les formateurs, le prêt de matériels, l'assurance, les frais d'organisation et de gestion ainsi que les repas et l'hébergement\*

\* sauf lorsque la demi-pension est explicitement précisée.

**Modification des stages** : en cas de causes indépendantes de sa volonté ou pour améliorer les prestations offertes, Planète Sciences peut être amenée à modifier le programme, les dates ou les prestations initialement prévues, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

### Annulation

#### De votre part

- Dans le cas d'un désistement survenant moins d'une semaine avant le début de la formation, Planète Sciences retiendra la totalité du coût de cette formation.
- En cours de stage, tout départ non motivé par un cas de force majeure (maladie, accident du participant) ne pourra donner lieu à un remboursement.
- En cas de force majeure, le remboursement se fera au prorata-temporis.

#### De la part de Planète Sciences

- Si le stage ne réunissait pas assez de participants ou ne pouvait être réalisé, Planète Sciences se réserve le droit de l'annuler. Le remboursement des sommes perçues serait alors intégral à l'exclusion de toute autre indemnité.
- Si le responsable du stage estime qu'un stagiaire a un comportement pouvant porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, l'organisateur se réserve le droit d'exclure cette personne sans aucun remboursement. De plus, en cas de faute volontaire, la responsabilité civile du stagiaire sera engagée.
- Lorsque Planète Sciences annule une formation, l'association s'engage à prévenir le stagiaire au minimum 8 jours avant et à rembourser la totalité du coût de cette formation.

### Assurances

Le contrat d'assurance MAIF/Planète Sciences garantit les risques suivants durant le stage :

Responsabilité civile - Individuelle accident - Rapatriement - Dommages aux biens - Défense et recours - La responsabilité de l'association organisatrice ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

### Prise en charge de la formation

#### Participation

Lorsque cela est mentionné, les formations proposées sont prises en charge par Planète Sciences National. Dans ce cas, une participation symbolique est demandée à chaque participant. Les montants figurent sur le bulletin d'inscription.